



Paris
Animaux
Zoopolis



**ONE
VOICE**



Monsieur le Maire [REDACTED]

Mairie de Chambéry
Place de l'hôtel de Ville
73 000 CHAMBERY

Chambéry, le 18 décembre 2023

Objet : Équidés sur le marché de Noël de Chambéry

Monsieur le Maire, Madame [REDACTED], Madame [REDACTED],

Par la présente, nos associations de protection animale vous demandent de vous engager à **ne plus programmer d'animations avec des équidés pour vos prochaines festivités de Noël, dès l'édition de 2024.**

Nos voix [s'ajoutent à celles des 22 800 signataires de la pétition, lancée en décembre 2023, vous demandant de mettre fin à la présence de poneys et chevaux sur votre marché de Noël.](#) Un chiffre considérable qui montre bien à quel point ce sujet est une vraie préoccupation pour bon nombre de citoyens.

Mesdames et Monsieur les élu.e.s, nous vous demandons de vous engager pour les animaux.

En dépit de tout l'amour que peuvent porter les centres équestres et propriétaires d'équidés à leurs animaux, en dépit de tous les labels "bien-être animal" dont disposent les structures, chevaux et poneys n'ont absolument pas leur place sur un marché de Noël car leurs besoins ne peuvent pas y être respectés.

Les poneys ont besoin d'un environnement calme et stable. Le fait qu'ils puissent rester pendant des heures au milieu d'une foule bruyante peut être une source de stress et d'inconfort importante pour eux. Ils ne peuvent pas s'isoler s'ils le souhaitent et sont contraints à faire des tours en rond dans une petite carrière avec des enfants sur le dos pendant plusieurs heures. Quant aux chevaux utilisés pour les balades en calèche, ils

parcourent inlassablement le même itinéraire urbain durant toute l'après-midi. Le port du mors ou de certains équipements en continu n'est pas non plus anodin pour les chevaux qui ne sont pas désattelés et donc pas libres de leurs mouvements pendant près de 5 heures.

Par ailleurs, un équidé passe en moyenne 15h par jour à brouter pour se nourrir. Or, sur le marché de Noël de Chambéry, les chevaux utilisés pour les balades en calèche ne sont pas alimentés pendant plusieurs heures et les animaux du Poney Club sont présents sur des plages horaires conséquentes ne leur permettant pas d'avoir un rythme d'alimentation qui corresponde à ce besoin naturel de brouter lentement et régulièrement dans la journée.

A cela s'ajoute le stress du transport en bétailière.

En outre, au-delà de ces conditions particulières, nous contestons le principe même qu'une collectivité soutienne des animations consistant à faire tourner en rond des poneys dans une carrière éphémère. Cela participe à donner aux enfants l'idée que les animaux peuvent être considérés comme des biens de consommation dont les besoins peuvent être ignorés pour le simple plaisir de quelques minutes de divertissement.

Plusieurs villes se sont engagées à ne plus autoriser de balades à poneys au nom de la condition animale (Lyon, Marseille etc.) Plus proche de nous, il n'y avait pas d'équidés sur les marchés de Noël d'Annecy ou d'Aix-les-bains cette année et la fête n'en était que plus réussie.

Aussi, **nous demandons à la ville de Chambéry de s'engager sur cette voie de progrès dès les fêtes de 2024 en proposant uniquement des animations 100% humaines** (patinoire, concerts, parades, arts de rue, contes, mapping vidéo, spectacles de Noël, maquillages, sculptures sur glace, chalet du Père Noël...)

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et comptons sur vous pour un engagement sur ce sujet.

Nous vous prions de croire, Mesdames les élues, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

Associations signataires :

Adada

AJAS

Association 4 sabots et un fer

Association Stéphane Lamart

Dignité animale

Education Ethique Animale

L214

Les p'tits poilus d'la grotte

One Voice

PAZ

Peta